

254 200 314

Code INSEE

SMIF - SMIF

Syndicat

DM 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice 20
 Nombre de membres présents 13
 Nombre de suffrages exprimés 14
 VOTES : Contre 0 Pour 14
 Date de convocation : 06/10/2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 19 OCTOBRE, le Comité légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de MME BROSSE CHANTAL, Présidente.

Objet : Crédits pour l'opération 97 : Carrière de Sury Le Comtal études de maturation pour la reconversion de l'ancienne carrière de Sury le Comtal en retenue de stockage pour l'irrigation.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2031-97-020 : CARRIERES DE SURY LE COMTA		100 000.00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		100 000.00 €		
R 1311-97-020 : CARRIERES DE SURY LE COMTA				80 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				80 000.00 €
R 1641-97-020 : CARRIERES DE SURY LE COMTA				20 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				20 000.00 €
Total		100 000.00 €		100 000.00 €
Total Général		100 000.00 €		100 000.00 €

Signataires : BONNEFOY Jean Yves

BROSSE Chantal

BRUEL Nicole

CORNU Christophe

COUCHAUD Patrice

CROZIER Julien

DETOUR Claude

FAYARD Stéphanie

FRECHET Daniel

FRECON Laurent

GENEBRIER Sylvie

PERRACHE Jean Michel

RASCLE Jean François

VERNET Gérard pouvoir donné à Chantal BROSSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20261019-C02-20261019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2026
Publication : 26/10/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Certifié exécutoire par MME BROSSE CHANTAL, Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

254 200 314 Code INSEE	SMIF - SMIF Syndicat	DM 2026
---------------------------	-------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité

A MONTBRISON, le 19/10/2026.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Présidente



Le Secrétaire,

